****

Formation

**Formation sur les marchés publics / spécial débutants**

**Jeudi 27 octobre 2016**

**de 9h30 à 17h30**

Pour toutes les entreprises qui n’ont jamais répondu à un appel d’offre, la CGPME Paris propose une formation pour les débutants qui souhaitent développer leur activité grâce aux marchés publics.

**Comprendre l’environnement et la règlementation des marchés publics**

**Comment répondre pour la première fois à un appel d’offre public ?**

**Comment rédiger une réponse de qualité et gagnante ?**

**Programme :**

* Autodiagnostic en ligne de vos connaissances du code des marchés publics
* Qu’est-ce que les marchés publics ? Comment appréhender les grands principes de la commande publique ?
* Les seuils et les différents types de procédure
* Comment répondre techniquement à son premier appel d’offre ?
* Identifier les bons interlocuteurs
* Les éléments à rassembler avant de répondre
* Comment mettre en place une réponse de qualité et gagnante ?
* Préparer sa candidature, optimiser ses chances, déposer sa réponse…
* Comment suivre son offre une fois déposée ?
* Le circuit de réponse
* Le suivi d’exécution du marché, les actions à mener une fois le marché attribué
* Exercices pratiques : présentation et analyse de 3 réponses (candidature et offre), présentation de mémoires techniques gagnants…

**Public :**

La formation est ouverte aux dirigeants salariés, aux cadres dirigeants, et à toutes personnes amenées à répondre à un appel d’offre pour la première fois.

Aucune connaissance préalable n’est nécessaire pour participer à la formation.

Formation animée par Canéva.

***Où? CGPME Paris, 19 rue de l’Amiral d’Estaing, 75116 Paris***

***Quand? Le jeudi 27 octobre 2016 de 9h30 à 17h30***

**Pour toutes demandes d’informations :**

Léa Pons

Chargée de mission Mutations Economiques

CGPME Ile-de-France

19, rue de l'Amiral d'Estaing 75116 Paris

Tél : 01.56.89.09.42 / Fax : 01.56.89.10.08

l.pons@cgpme-idf.fr

**Pour toute inscription à la formation, merci de compléter le questionnaire et nous le retourner par courrier à :**

**Léa Pons**

**CGPME Paris**

**19 rue de l’Amiral d’Estaing**

**75116 Paris**

**l.pons@cgpme-idf.fr**

**Entreprise :**

Raison sociale :

Adresse : CP : Ville :

Effectif de l’entreprise :

Numéro de SIRET :

Code NAF :

Numéro d’adhérent CGPME Paris :

**Participant :**

Nom : Prénom :

Fonction dans l’entreprise :

Tél : Portable :

Adresse email :

Date de naissance :

CSP : □ Chef d’entreprise salarié □ Chef d’entreprise non-salarié (TNS)

□ Cadre (V) □ Agent de maitrise (IV) □ Employé (III) □ Autres………………

Niveau de formation : □ Inferieur au Bac □ Bac □ Bac + 2 □ Bac +3 et plus

Date : Cachet de l’entreprise :

Signature :

Les formations sont prises en charge par la CGPME Paris et ses partenaires : l’Union Européenne (FSE) et Agefos PME Ile-de-France.

Une participation aux frais est demandée pour chaque participant :

□ 50€ HT par personne, pour les entreprises adhérentes à Agefos PME Ile-de-France.

Merci de joindre au bulletin d’inscription, un chèque de 60€ TTC à l’ordre d’Agefos PME Ile-de-France et de nous indiquer votre numéro d’adhérent : ……………………………………………

□ 124€ HT par personne, pour les entreprises qui ne sont pas adhérents à Agefos PME Ile-de-France.

Merci de joindre au bulletin d’inscription, un chèque de 148.80€ TTC à l’ordre d’AGEFOS PME Ile-de-France.

*Attention : les chèques personnels ne sont pas acceptés.*

*En l’absence de règlement, votre inscription ne peut être assurée.*

*Aucun remboursement ne sera effectué.*

*Une attestation de paiement peut être délivrée, sur simple demande auprès d’Agefos PME Ile-de-France*